

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE SAINT-CRICQ-CHALOSSE**

**REUNION DU MERCREDI 15 avril 2026**

\*\*\*\*\*

**Convocation du 08 avril 2026**

**ORDRE DU JOUR :**

- 1) Fongibilité des comptes M57
- 2) Vote des taxes 2026
- 3) Présentation et vote du budget primitif 2026
- 4) Questions diverses

**L'an deux mil vingt-six le QUINZE avril, à vingt heures,**

Le Conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Mme Aimée LABORDE.

**Présents :** Aimée LABORDE, Rémi LASSALLE, Nadine THIBAUDEAU, Michel TASTET, Cécilia ALVES DOS SANTOS, Stéphanie CLAVERIE, Jean-Michel COMMARRIEU, Jean - Charles DANDIEU, José DUPOUY, Arnaud ETCHEVERRY, Olivier GAULIN, Sylvie LABORDE, Céline NOUARD, Sophie RIVIERE et Monique ROULIER.

**Secrétaires de séance :** Sophie RIVIERE

**20H00 : DEBUT DE LA REUNION**

La réunion commence par la lecture du compte-rendu de la dernière réunion par Mme Sophie RIVIERE et la signature par les membres du Conseil municipal présents.

Adoption du Compte-Rendu du Conseil Municipal du 01 avril 2026.

**ADOpte à l'unanimité par le Conseil Municipal**

Madame le Maire demande aux membres du conseil d'ajouter un point à l'ordre du jour.

1°) Subvention à l'association La PASEM

L'ensemble du conseil municipal accepte de délibérer sur le point

**1) Subvention à l'association La PASEM**

Mme le Maire expose au conseil municipal qu'une course relais pour l'occitan gascon organisée par l'association La PASEM passe sur la commune. Cette association sollicite une subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accepter de verser une subvention de 100€.

**Vote : 15 POUR**

## **2) Fongibilité des comptes M57**

La mise en œuvre de cette nomenclature M 57 permet de mettre en place un assouplissement de gestion des virements de crédits entre chapitres budgétaires.

Ainsi le Conseil Municipal peut déléguer à Mme le Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L.5217-10-6 du CGT). Dans ce cas, le Maire informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Mme le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

**Vote : 15 POUR**

## **3) Vote des taxes 2026**

Mme le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de ne pas augmenter les taxes pour l'exercice 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le vote des taxes comme suit :

<b>TFPB</b>	<b>31,97%</b>
<b>TFPNB</b>	<b>70,99%</b>
<b>TH</b>	<b>16,68%</b>

**Vote : 15 POUR**

## **4) Présentation et vote du budget primitif 2026**

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L23111-1 et suivants relatifs à l'adoption du budget communal ;

**Vu** la délibération n° 2026\_08 en date du 03 février 2026 adoptant le Compte Financier Unique (CFU) ;

**Considérant** la présentation de Mme le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, le budget primitif 2026 de la commune comme il suit :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	
<b>Dépenses</b>	<b>1 259 143.31 €</b>
<b>Recettes</b>	<b>1 259 143.31 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	
<b>Dépenses</b>	<b>455 651.37 €</b>
<b>Recettes</b>	<b>455 651.37 €</b>

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		
		A

	DEPENSES	RECETTES
VOTE	455 651,37	423 943,37
	+	+
REPORTS		
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 31 708,00
	=	=
Total de la section d'investissement (2)	455 651,37	455 651,37

	DEPENSES	RECETTES
VOTE	1 259 143,31	429 569,31
	+	+
REPORTS		
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 832 574,00
	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)	1 259 143,31	1 259 143,31
	+	+
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>1 714 794,68</b>	<b>1 714 794,68</b>

(1) A insérer uniquement en cas de reprise des résultats antérieurs ou défaits de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent, en dépenses, aux dépenses engagées non mandonnées et non attachées telles qu'elles résulteraient de la constatation des engagements, et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non réalisables.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent, en dépenses, aux dépenses engagées non mandonnées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles résulteraient de la constatation des engagements, et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Vote : 15 POUR

## 5) Questions diverses

-Pour répondre aux demandes évoquées lors de la campagne électorale et pour la sécurité de nos administrés l'aménagement des horaires sur l'éclairage public sera modifié à partir du 16 avril. Les lampadaires situés autour de la salle polyvalente, du Hall des sports et de la mairie fonctionneront de la manière suivante : dimanche, lundi, mardi, mercredi et jeudi : extinction 23H00. Vendredi et samedi extinction : 01H 00

### 21 h 30 : LA SEANCE EST LEVEE

<b>Aimée LABORDE</b>	<b>Rémi LASSALLE</b>	<b>Nadine THIBAudeau</b>	<b>Michel TASTET</b>	<b>Cécilia ALVES DOS SANTOS</b>
<b>Stéphanie CLAVERIE</b>	<b>Jean-Michel COMMARRIEU</b>	<b>Jean-Charles DANDIEU</b>	<b>José DUPOUY</b>	<b>Arnaud ETCHEVERRY</b>
<b>Olivier GAULIN</b>	<b>Sylvie LABORDE</b>	<b>Céline NOUARD</b>	<b>Sophie Pour RIVIERE</b>	<b>Monique ROULIER</b>